

Bilan d'étape, Août 2012-Octobre 2012

La saison en bref :

L'essentiel des discussions de fond de cette période a eu lieu pendant les réunions d'août. Nous avons avancé sur nos principes en les confrontant à une réalisation concrète du projet qui pourrait être plus proche que prévue. En effet, suite aux discussions de la FESPI avec le ministère lors des concertations sur la refondation de l'École de la République, il a été évoqué une possible ouverture anticipée.

Les mois de septembre et octobre ont été occupés par les audiences auprès des institutions et leur préparation.

Durant ces audiences, nous avons eu l'impression d'être reçus par des personnes favorables à notre projet. Ils nous ont posé de nombreuses questions, autant sur nos démarches pour aboutir à la création de ce collège (co-conception, formalisation du projet...), que sur son organisation elle-même, questions qui nous ont permis d'avancer

Tous les documents de travail évoqués dans ce compte-rendu sont disponibles sur la partie privée du site. Si vous êtes intéressés par certains de ces documents, écrivez-nous : college.nouveau@free.fr.

Agenda :

25-29 août : séminaire d'été.

30 août : entretien avec Julien Beller, architecte, pour discuter de la faisabilité du projet de co-conception

12 septembre : réunion

25 septembre : réunion

03 octobre : audience à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Bobigny

11 octobre : rendez-vous à la Mairie d'Aubervilliers

13 octobre : réunion

17 octobre : audience au Ministère de l'Éducation Nationale (cabinet de Mme Paulangevin) annulée, remplacée par une réunion au pied levé.

Thèmes discutés pendant les réunions d'été :

- **Faire un collège polytechnique** : comment faire concrètement ? (Document de travail « Discussions sur le point 4, août 2012 »)

Nous n'avons pas re-discuté du pourquoi d'un collège polytechnique. Pour l'instant notre réflexion sur cette question est résumée dans le document de travail en cours « Vers le projet : développement et discussion des principes. »

Nous avons réfléchi cet été sur la mise en pratique : l'idée n'est pas d'avoir un atelier de temps en temps, mais plutôt une intégration de cet aspect polytechnique dans la globalité du projet d'enseignement, en associant tous les adultes (discussion en cours sur qui sont tous ces adultes), en supprimant ainsi une classification entre travail manuel et intellectuel. Manipuler, bricoler... est une manière de donner un autre sens aux connaissances intellectuelles des élèves en les ancrant dans le réel. Des questions pratiques sont encore ouvertes : quels lieux ? quelles salles ? quels moments ? quelle articulation avec les programmes ? quels personnels ?

- **Les compétences : travail et/ou évaluation par compétences ?** (Document de travail « Discussions sur les compétences, août 2012 »)

La création du collège intervient dans le cadre de discussion sur une –nouvelle-manière d'évaluer mise en place à travers le Livret Personnel de Compétence. Les questions qui se sont posées ont été de deux sortes : travailler par compétence permet-il de mettre les élèves en route pour penser ? / Quelle évaluation du travail des élèves voulons-nous ?

Quelques petites pistes par rapport à ces questions :

- travailler par compétences permet-il de sortir de la psychologie du don ?
- travailler par compétence permet-il la réussite de tous / plus ?
- travail par compétence et behaviourisme : les compétences ne restent-elles par à la surface de la réelle action de pensée ? Aide-t-il les élèves à entrer dans une tâche complexe ?
- travailler par compétence ne risque-t-il pas d'entraîner à donner une place trop importante à l'évaluation ?
- Le travail par compétence permet-il de diminuer l'angoisse de l'évaluation ?

- **Le collège et son environnement.** (Complément intégré au point 8 du document de travail en cours « Vers le projet : développement et discussion des principes. » et document de travail « Discussions sur le point 8, août 2012 »)

Nous avons fait une liste en réponse aux questions : qu'est-ce que c'est l'environnement d'un collège ? avec qui peut-on travailler ?

Nous envisageons, pour l'instant, la mise en œuvre de cette ouverture du collège sur son environnement ainsi :

- Etre ouvert sur l'environnement c'est accueillir en son sein des associations locales qui s'engagent pédagogiquement auprès des personnels et qui prennent en compte le projet d'établissement. Proposition d'aller-retour de projets communs culturels, éducatifs avec l'établissement.
- Proposition de réunions et de mise en réseaux de tout le tissu associatif et institutionnel en début d'année afin que l'établissement soit un lieu de ressources afin d'établir une stratégie commune sur le quartier en matière éducative et ou culturelle.
- Supprimer autant que faire se peut la hiérarchisation entre scientifique et artistique en créant des projets interdisciplinaires.
- Exiger des partenaires associatifs, institutionnels qu'ils soient culturels, scientifiques, éducatifs un travail collaboratif afin que le mot pédagogie soit partagé et travaillé par tous.
- Aller chercher d'autres partenaires que les institutions habituelles et demandez aux ressources locales (associatives, entreprises...) de contribuer à l'éducation, l'émancipation des élèves.
- Demander aux parents d'animer des ateliers en accord avec les élèves et de l'équipe éducative en fonction de leurs compétences, connaissances.

- Organiser des voyages, des sorties selon les propositions des élèves et les guider vers une méthodologie qui leur permettent de préparer celles-ci.
- Participer à la vie locale du quartier : proposer un dispositif pour la fête de quartier, établir un ordre du jour avec le conseil de quartier, faire venir les institutionnels et le tissu associatif locaux au dîner de classe ou aux ateliers inter-âge à savoir lors des restitutions.

- **Dotation Horaire Globale.** Comment répartir les heures de cours ? Comment faire un emploi du temps?

A partir du travail déjà fait sur l'emploi du temps (document de travail « un emploi du temps type »), nous avons essayé de répartir les horaires officiels. Ça semble possible en considérant que le travail sur chaque matière se fait aussi en dehors des cours disciplinaires du matin, par exemple en atelier, ou en temps de travail individualisé. Mais la discussion reste ouverte sur le fait que ce travail hors des cours disciplinaires permet vraiment de prendre en compte les besoins des différentes matières en rapport avec les programmes officiels.

Une deuxième discussion concerne l'intégration de temps spécifiques au projet dans le travail des adultes : temps de concertation, disponibilité permanente d'adultes "poisson-pilote", auto-remplacement.

Il y a un gros travail à faire pour concrétiser tout ça (voir les documents de l'établissement Clisthène (travailler à partir de nos Tableaux de Répartition des Moyens par Discipline)

- **Tâches des adultes dans le collège.**

Nous avons commencé une liste de ces tâches. Au collège d'Hérouville, ils fonctionnent avec des Unités de travail (les U) dans lesquelles sont comptées les différentes tâches des adultes (voir le compte-rendu de la visite du CLE : "Tout acte pédagogique, éducatif ou administratif est évalué en équivalent U, et compte dans le service").

Pour avancer sur cette partie, il nous a paru nécessaire d'approfondir notre réflexion sur les instances démocratiques.

- **Quelle association ?**

Nous avons décidé de créer une association loi 1901. Nous avons poursuivi la discussion sur le but de cette association qui est de soutenir et faire connaître le projet d'un établissement différent à Aubervilliers. La discussion a abouti à une première proposition de statuts (voir document de travail " Statuts de l'association"). Reste à discuter qui est/devient membre de l'association, qui y fait quoi.

- **Stratégie de communication du projet, organisation du groupe.**

Nous avons mis au point une plaquette de présentation du projet (document "plaquette de présentation" sur le site).

Nous nous sommes répartis en groupe de travail (listé sur la partie privée du site).

Nous avons établi une liste des personnes à contacter et des audiences à obtenir.

- **Partages de pratiques** autour des conseils d'élèves, des fichiers de travail individuel, du fonctionnement en classe avec les ceintures (outils de la Pédagogie Institutionnelle et de la Pédagogie Freinet).

Préparation des audiences :

Lors des audiences, nous présentons d'abord un historique du collectif. Nous évoquons ensuite les trois axes fondamentaux qui particularisent le projet : un travail

sur les rythmes scolaires, sur la coopération au sein du collège, un enseignement polytechnique. Nous présentons aussi notre méthode de travail collaborative : l'idée est d'élaborer ensemble par des réunions régulières des différents acteurs (le collectif, la DSDEN, le Conseil Général, la Mairie d'Aubervilliers, ...) le projet final du collège. Dans cette optique, ces audiences nous permettent de montrer nos propositions à des interlocuteurs dont nous avons besoin pour cette collaboration.

Comptes-rendus des audiences :

- À la DSDEN de Bobigny, avec M. Bablet. Les questions discutées : quel statut ? (Établissement Public Local d'Enseignement Éclair, article 34 ou statut FESPI) quelle équipe ? (recrutement, dérogation par rapport au mouvement officiel) quelle direction ? (possibilité d'une direction partagée). M. Bablet s'est montré favorable au projet de co-conception. Il nous a invité à formaliser le projet, et est prêt à participer à des réunions avec les autres acteurs.
- À la Mairie, avec M. Salvator, maire d'Aubervilliers, M. Garnier, adjoint au maire responsable des questions d'éducation. Les questions discutées : la construction architecturale du collège et les méthodes habituelles dans le cas d'une Maîtrise d'Oeuvre Publique, les contacts à prendre pour faire avancer le projet.

À venir :

- 6-7-8 novembre : séminaire d'automne.
- 14 novembre : audience au ministère.
- 21 novembre : rendez-vous au Conseil Général.
- 28 novembre : rendez-vous à la DSDEN.